BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

TROISIÈME VOLUME. — ANNÉE 1869.

N° 10. — OCTOBRE.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis D'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaires : MM COSSIN. — BRUIET.
Trésorier : M. MOUY.
Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.
Présidents des Comités : MM. LETUPPE. — BARRÉ. — CHANTRIER. — VINET.
Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SENLIS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE Mme VEUVE DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

Section de Baron : M. Daguet fils.
Section de Béthisy : M. Turlin.
Section de Betz : M. de Fosseux.
Section de Chambly : M. Griffé.
Section de Chantilly : MM. A. Péan. de la Fargue.
Section de Creil : M. Paupert.
Section de Crépy : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent.
Section d'Ermenonville M. Thiénard fils.
Section de Nanteuil : M. Dubois fils.
Section de Pont : MM. Soualle. Daumalle.
Section de Précy : M. Mennessier.
Section de Senlis : MM. Tassin. Deslandes.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de Morell.
Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.

Président d'honneur : M. le comte de Lavaulx.
Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : M. le vicomte Héricart de Thury.
Président : M. Roblin fils.
Vice-Président : M. Triboulet.
Secrétaire : M. Falschlunger.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.
Président : M. Hadancourt.
Vice-Président : M. Bourboin.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.

Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre. Masson.
Secrétaire : M. Domart.
Vice-Secrétaire : M. Eug. Lefèvre.
Trésorier : M. Blary.

SECTION DE CREIL.

Président : M. Em. Martin.
Vice-Présidents : MM. Doré. Barbier (Max.).
Secrétaire : M. Poulain.
Vice-Secrétaire : M. Faroux.
Trésorier : M. Mast.

SECTION DE CRÉPY.

Présidents d'honneur : MM. Picard. Dambry.
Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent.
Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M. Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION D'ERMENONVILLE.

Présidents d'honneur : MM. le marquis de Girardin. de Watry.
Président : M. Martin.
Vice-Président : M. Boutillier.
Secrétaire : M. Gosset.
Trésorier : M. Vigneron.

SECTION DE NANTEUIL.

Président : M. Lemaire.
Vice-Présidents : MM. Lamiche. Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Vice-Secrétaire : M. Dupontroué.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PONT.

Présidents d'honneur : MM. de Verneuil. Marin.
Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc. Palmer.
Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Delamotte.
Trésorier : M. Laverge.

SECTION DE PRÉCY.

Président d'honneur : M. Toupié.
Président : M. Gervais.
Vice-Président : M. Auchois.
Secrétaire : M. Quentier.
Trésorier : M. Quillet.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs*. Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

Art. 7. — Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la Société, devra en donner avis, par écrit, au Président, dans les deux derniers mois de l'année.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 3091
CB : 3063
SHAS
000000003063

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la Séance solennelle de distribution des récompenses du 26 septembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

Le dimanche 26 septembre, à deux heures de relevée, la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis s'est réunie en séance solennelle et extraordinaire, dans l'ancienne Eglise de la Charité, pour la distribution des médailles décernées ensuite de l'Exposition du 25 septembre.

Le Bureau était composé de M. Vatin, président titulaire de la Société, de M. le marquis d'Auray, sous-préfet de Senlis, et de M. Odent, maire de la ville de Senlis, tous deux présidents d'honneur, de M. Vernois, président de la Société d'instruction générale, de MM. de Maricourt, vice-président, Thirion, secrétaire-général, Bruiet, secrétaire, et Cabot, bibliothécaire, membres du Bureau central. MM. Lessieux, président, de Verneuil, président d'honneur de la Section de Pont, Pigeaux, de Paris, et Deshayes, de Soissons, membres du jury, assistaient à la séance. MM. Corbin, président de la Société d'agriculture, de Longpérier, président du Comité archéologique, Chartier, président de la Société musicale, et Marin, président d'honneur de la Section de Pont-Ste-Maxence, s'étaient excusés par lettre. La musique de Senlis, placée au fond de l'enceinte, a ouvert la cérémonie par une marche parfaitement exécutée, et les fanfares n'ont cessé d'accompagner les principaux lauréats à leur apparition sur l'estrade.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le président prend la parole en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec une véritable satisfaction que nous nous retrouvons chaque année au milieu de collègues que nous affectionnons, dans ces fêtes de l'horticulture, toujours embellies par une assistance sympathique, et honorées par la présence des magistrats de la cité qui viennent ainsi nous témoigner la bienveillance qu'ils portent à notre Société.

Je ne crois pas être taxé d'exagération, en affirmant qu'elle est digne de tout leur intérêt. Formée il y a peu de temps par quelques adeptes, elle est devenue aujourd'hui une Société importante et occupe parmi toutes le rang le plus honorable, et je puis ajouter le plus mérité.

Ce succès, il faut le reconnaître, est dû au goût de l'horticulture qui existe dans notre pays; notre contrée est réellement celle des fleurs, du jardinage, des

belles cultures, aussi notre association a-t-elle été accueillie et s'est-elle accrue au-delà de toutes nos espérances.

L'état prospère dont nous nous félicitons nous rappelle également un souvenir de gratitude que nous devons à un de nos collègues, par l'initiative duquel s'est formée notre Société; dans ce moment, il nous donne une nouvelle preuve de son zèle, en nous gratifiant d'une de ces études horticoles qui, à en juger par de premiers essais, sera digne de captiver votre bienveillante attention.

Je vais donc lui laisser la parole, mais en terminant, je ne puis m'empêcher de vous signaler un haut témoignage du chef du Jury, qui, à la vue de la beauté, de la variété des produits de notre exposition, déclarait que notre Société lui semblait destinée à prendre un des premiers rangs parmi toutes les Sociétés horticoles; nous acceptons cet heureux présage, et nos efforts tendront à le réaliser.

Enfin, je me réjouis de voir l'esprit de progrès se manifester à l'envi autour de nous; tout ce qui est bon, tout ce qui est utile, tout ce qui tend à développer l'intelligence devient en honneur parmi nos concitoyens. Poursuivons cette noble tâche, c'est le meilleur moyen de prouver notre dévouement à notre pays, et de répandre de tous côtés de nombreux éléments de prospérité.

Les applaudissements provoqués par cette petite allocution ayant cessé, M. de Maricourt, cédant à l'invitation de M. le président, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chacun a le droit d'être fier de son pays et peut asseoir son patriotisme sur de solides arguments : l'Anglais, le Russe, l'Italien, l'Américain exhaleront le leur en disant : la vieille Angleterre, la sainte Russie, la poétique Italie, la libre Amérique, et ainsi de suite; mais tous s'accorderont à dire — la belle et riche France!

Ils font mieux : quelle que soit leur opinion à notre égard, hostile ou bienveillante, quand ils veulent boire ce vin généreux qui réjouit en fortifiant, c'est sous le robinet de nos tonneaux qu'ils viennent tendre leurs verres.

En effet, dans l'espace relativement restreint que nous occupons sur la carte d'Europe, depuis le bas Roussillon jusqu'aux verdoyantes prairies normandes, depuis l'extrême pointe que la Provence projette dans la Méditerranée jusqu'aux Flandres, en traversant la zône des vignobles, un rapide coup-d'œil nous montre que grâce à la nature et au travail, nous avons sous la main de quoi satisfaire les premiers besoins de l'homme, comme ceux d'une civilisation avancée. — C'est sans nous déranger que nous trouvons le pain, la viande, les fruits les plus variés, tous les légumes, le bois, le vin, l'huile, le sucre, les matières textiles et le tabac.

Y a-t-il beaucoup de peuples qui puissent en dire autant?

Si nous rappelons les qualités physiques de notre sol et son aptitude à porter tant de produits divers, c'est que nous croyons à la loi d'harmonie qui unit l'homme à la terre, dont il est, avec les plantes et les animaux, mais au-dessus d'eux, le

résultat et la suprême expression. Entre les accidents géologiques d'une contrée, sa flore, sa faune et le tempérament moral et physique de ceux qu'elle nourrit, il y a une corrélation qui n'a pas échappé aux observateurs.

A ce point de vue, félicitons-nous, Messieurs. La région que nous habitons est, par sa richesse et sa variété, digne des hommes qui ont foulé son sol, et l'histoire ne démentirait pas la théorie à laquelle nous venons de faire allusion.

Elle nous montre les générations passées pleines de vertus civiques, attachées à leur pays et imbues du généreux sentiment de leur indépendance.

Au dire des *Commentaires* de César, les Bellovaques et Sylvanectes, qui occupaient le territoire correspondant à notre département actuel, étaient les plus fiers et les plus indomptables des Gaulois. Quand, après la défaite de Gergovia, Vercingétorix fait un dernier appel à tous les peuples de la Gaule pour défendre la liberté nationale qui agonise, les Bellovaques répondent qu'ils savent comment s'y prendre pour repousser l'ennemi, et n'ont d'ordre à recevoir de personne.

Mais nous ne sommes pas ici pour nous occuper d'archéologie : laissons donc César et ses *Commentaires;* d'ailleurs, à notre époque, on apprécie de moins en moins la dispendieuse monomanie des expéditions et des conquêtes; on comprend que la vraie gloire consiste plus à enrichir son pays qu'à ravager celui des autres, et qu'enfin, pour le bonheur de l'espèce humaine, dix César ne valent pas un seul Parmentier.

Ces grandes questions, pourrait-on dire, ne nous concernent pas, et nous devrions nous renfermer dans la limite assez restreinte de nos attributions horticoles. Il a été souvent répété que, par rapport à l'agriculture, l'horticulture était une branche, une annexe, ou une fille cadette.

A la jeunesse, paraît-il, messieurs, la modestie sied bien; mais si jeunes que nous soyions, nous ne pouvons accepter pareille infériorité.

Nos jardins doivent être ce qu'est le laboratoire du chimiste, aux grandes applications industrielles, c'est-à-dire à la fois un champ d'expérience et un magasin de bonnes méthodes, de procédés économiques et fructueux, dont l'agriculture fera son profit.

En envisageant ainsi les choses, nous pourrions retourner la proposition, et loin d'admettre que l'horticulture soit fille de l'agriculture, dire qu'elle en serait plutôt la mère.

Mais il y a plus: par son étendue, l'industrie maraîchère peut-être assimilée à la grande culture horticole: nous espérons, et l'exemple donné par quelques propriétaires confirme cette espérance, que l'avenir nous montrera les pratiques horticoles perfectionnées, répandues et généralisées au point d'étendre la production et de fournir à bas prix pour tous, les fruits ou légumes réservés aux tables privilégiées : le producteur trouvera son bénéfice dans la quantité de produits écoulés; la facilité des communications ne sera plus une cause d'appauvrissement pour les provinces qui voient leurs denrées enlevées au profit de quelques capitales, gouffres béants toujours prêts à tout absorber, à donner quoi que ce soit, jamais!

Ce progrès, et celui-là n'a rien d'illusoire, sera réalisé par l'horticulture.

Enrichir son pays, tel est donc le but que chacun doit se proposer dans la limite de son pouvoir. Les efforts isolés ne serviraient qu'à constater l'impuissance de l'individu; qu'on les réunisse, et nous voyons au contraire tout ce que l'association renferme d'énergie vitale et de fécondité, à la condition toutefois qu'elle soit absolument libre.

C'est sur ce principe que repose notre Société d'horticulture: elle avait sa raison d'être dans un arrondissement où la culture maraîchère était depuis longtemps en honneur, où l'on s'est toujours occupé d'arboriculture, où de riches et intelligents amateurs peuvent s'accorder le luxe de ces serres dont les splendeurs tropicales font oublier les duretés de la température extérieure; où enfin, chacun, si modeste que soit sa fortune, réclame la distraction du petit jardin coquettement fleuri.

Mais la Société a-t-elle tenu ses promesses, et les résultats sont-ils à la hauteu de ses espérances?

Notre Bulletin, nos réunions périodiques, le jardin de la Société, la création des Sections dans les lieux éloignés du centre, les leçons de notre professeur tendent au même but, la propagation de l'enseignement horticole, et ceci au moyen de la mutualité. Nous demandons à l'individu de faire profiter l'association de ses connaissances acquises, et de vouloir bien déposer à la masse le trésor de son savoir et de son expérience la théorie se trouve en face de la pratique et lui demande la confirmation de ses hypothèses.

Nous avons voulu former ainsi de bons jardiniers, qui trouvassent de l'emploi chez des maîtres satisfaits de leur habileté et de leur zèle.

La visite des jardins, les expositions fréquentes, les apports mensuels au bureau, doivent mettre au jour les richesses enfouies, faire apprécier le mérite et le travail, pour que les récompenses accordées à qui de droit excitent l'émulation. Les expositions doivent aussi mettre l'acheteur en rapport avec le producteur, en donnant à celui-ci le moyen de montrer les échantillons de ses serres et de ses jardins.

Tel a été le programme, et l'on nous dira si, abusant du droit qui semble attaché à tout programme, le nôtre a beaucoup menti.

Mais ce ne sont là que les avantages matériels de notre association, et elle ne serait qu'un grand corps sans âme, s'il n'y avait entre ses membres aucun lien moral.

Il y a parmi nous des propriétaires aisés, des horticulteurs de profession, des maîtres, des serviteurs. des patrons, des ouvriers, et enfin de simples amateurs.

Malgré la différence des situations et des aptitudes, chacun, dans une certaine mesure, peut concourir à l'œuvre collective, c'est-à-dire à la richesse du pays, par l'extension et le perfectionnement des pratiques horticoles, que nous indiquions comme devant être le but des efforts communs.

Les amateurs, par exemple, je parle de ceux qui sont complètement étrangers

à la science horticole, ne doivent pas être considérés comme des frelons dans la ruche des abeilles travailleuses. Leur concours désintéressé créerait déjà pour eux un droit à notre reconnaissance, mais encore ils peuvent employer dignement leurs loisirs à l'étude des questions théoriques, et le praticien maintenant écoute l'exposé des théories sans méfiance et sans prévention.

Entre jardiniers, pas de rivalités jalouses, car la divulgation des procédés à l'aide desquels on obtient les fleurs exceptionnelles et les fruits savoureux sera une gloire pour l'obtenteur.

Au mauvais sentiment de l'envie succédera le juste amour-propre de faire encore mieux. Or, l'envie est impuissante autant que l'émulation est féconde.

Que les maîtres ne craignent pas l'instruction pour les jardiniers employés chez eux : qu'ils ne se figurent pas que l'amour-propre résultant d'une certaine habileté puisse les entraîner à négliger leur devoir ou à élever des prétentions rivales en face des légitimes exigences du maître. Ceci n'est pas à redouter, car si le niveau de l'instruction s'élève comme nous le désirons, l'égalité du savoir-faire pourra courber les vanités trop saillantes; d'ailleurs, dans les termes de comparaison que fournit une société aussi nombreuse que la nôtre, il y a toujours quelques leçons de modestie à récolter.

L'instruction qu'avec le bienveillant concours d'une administration éclairée nous cherchons à répandre, ne sera un péril pour personne.

Celle du jardinier ne peut que profiter. Il serait d'ailleurs trop pénible à qui le fait travailler, de penser qu'au certificat de bons et fidèles services, il faille accoler un brevet d'incapacité !

Croyez, Messieurs, que nous voulons sauvegarder les intérêts de tous les sociétaires, ouvriers et patrons, et ces intérêts ne sont pas si opposés qu'on peut se le figurer.

Nous appelons toute votre attention sur ces dignes serviteurs, que nous allons avoir le plaisir, l'honneur, dois-je dire, non de récompenser, mais de glorifier autant que nous le pouvons.

Ils ont passé plus de quarante ans chez les mêmes maîtres, c'est-à-dire consacré toute une existence probe et laborieuse à une tâche obscure, mais pleine de dévouement.

Notre devoir était de mettre en relief de tels actes pour les proposer comme exemple à tous les ouvriers de l'horticulture. Ils font l'éloge du maître comme celui du serviteur, et notre Société ne cherche qu'à resserrer les liens qui nous unissent l'un à l'autre.

Ainsi donc, ni méfiances injustes, ni préjugés, mais concours unanime vers un but commun de bien-être général ; telles sont nos aspirations, et un mot les résume : ce mot qui n'a ici aucun sens politique, mais qui est la devise de toute philanthropie, c'est le mot *Fraternité*, qui est à la fois la base et le complément du christianisme.

Après ce discours terminé au milieu des applaudissements de toute l'assemblée, M. le président annonce que M. le Secrétaire-général de la Société va donner lecture du compte-rendu de l'Exposition et de la liste des médailles décernées par le jury. M. Thirion, secrétaire-général s'exprime en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Imposée par diverses circonstances, l'époque de nos deux premières expositions avait été le printemps, c'est-à-dire le moment où l'horticulture de pleine terre ne donne encore au jardinier que des promesses, promesses bien souvent trompeuses dont les variations de la température peuvent venir contrarier la réalisation; le mois de juin est le triomphe du primeuriste, c'est le moment où s'étalent sans rivaux les produits de la culture artificielle, les légumes obtenus à contre-saison, les plantes tropicales au beau feuillage auxquelles il faut des abris couteux et des températures exceptionnelles, c'est l'époque de prédilection de l'horticulture de luxe.

Aussi depuis longtemps nous étions désireux de mesurer nos forces sur un autre terrain, de voir ce que nous savions faire au point de vue, moins brillant peut-être, mais à coup sûr plus utile, de l'alimentation publique, de rassembler dans une commune enceinte les liqueurs de consommation quotidienne, les fruits qui peuvent devenir un intéressant appoint à la nourriture de l'homme, les fleurs de pleine terre qui, plus modestes que les autres, ont du moins sur elles l'avantage d'orner la chaumière aussi bien que le château, de parfumer le jardin du journalier comme celui du riche propriétaire.

Vous savez que, depuis trois ans que nous travaillons ensemble, nous nous sommes habitués à nous parler à nous-mêmes avec la plus entière franchise, à nous signaler avec la même impartialité et le bien que nous avions fait et celui que nous avions oublié de faire. Je ne serai donc pas suspect aujourd'hui de flatterie quand je vous dirai que vous avez tout-à-fait réussi; que dans un pays aussi peu peuplé que le notre, où de vastes forêts séparent presque partout les centres habités, et qui nécessite par conséquent des moyens coûteux de transport, quand sur un point quelconque ou veut en réunir les produits, il était difficile de mieux faire, et de réunir à un plus haut degré les deux éléments les plus essentiels du succès pour une exibition de ce genre : *la beauté dans la variété.*

A la vérité, nous n'offrons pas aux visiteurs de notre exposition de ces lots écrasants comme on en voit dans le voisinage des capitales, et le n° 50 appliqué sur un lot de beaux légumes tout au fond de la grande salle leur apprend au contraire ce qu'il a fallu d'exposants pour composer ce modeste ensemble. Je ne sais ce que d'autres en pourraient conclure; mais pour moi j'aime à voir dans ce grand nombre un des principaux éléments du succès de notre société : en effet cela ne veut pas dire que le progrès est médiocre dans notre arrondissement, mais au contraire qu'il est général; cela ne veut pas dire que nul n'est à la hauteur du mouvement universel d'amélioration, mais au contraire que tout le monde met

la main à l'œuvre; cela ne veut pas dire que nous ne connaissons pas ce qui est bien et ce qui est beau, mais au contraire que chacun de nous, dans son étroite sphère, cherche l'amélioration de sa culture, si modeste qu'elle soit, et qu'au lieu de se complaire mollement dans l'admiration de quelques uns d'entre nous, nous marchons tous d'un pas égal dans la voie du perfectionnement, réalisant ainsi un progrès, moins brillant peut être, mais plus durable et plus sur.

Je me sens d'autant plus autorisé à vous le dire, que telle a été l'impression unanime de messieurs les jurés; ils ont loué la composition des lots, n'y trouvant en général que de bonnes espèces, universellement approuvées pour leur qualité, au lieu de ces lots de collection qui semblent faits expressément en vue d'un concours, satisfaits de voir que vous sembliez chercher le beau développement de vos plantes plutôt que leur nombre exagéré, et sauf quelques erreurs d'étiquetage qui toutes, faute de temps, n'ont pas pu être relevées, louant dans tous leurs détails et le choix et l'égale beauté des produits exposés. Ce suffrage est précieux et vous l'apprécierez davantage encore quand je vous aurai dit le nom de vos juges : M. le docteur Pigeaux, bibliothécaire de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, M. Louvot-Dupuis, président de la Société d'horticulture de Chauny, M. Deshayes, jardinier-fleuriste, délégué de la Société de Soissons M. Tabar de Sarcelles, dont le nom a si souvent retenti dans les concours, délégué de la Société de Montmorency, enfin M. Bourbonneux, de Senlis, amateur éclairé qui avait bien voulu accepter l'emploi de juré supplémentaire, pour remplacer le délégué du cercle horticole de Lille retenu par des obstacles imprévus.

Cinquante exposants, et pour répondre seulement à quatre catégories de concours, les légumes, les fruits, les fleurs et les arts horticoles; aussi certains concours présentent-ils jusqu'à seize exposants, c'est vous dire que les médailles ont été chaudement disputées, et que le jury a été presque obligé de s'imposer des bornes pour ne pas avoir l'air de couronner tout le monde; dans de semblables concours, on peut dire que les mentions honorables acquièrent une valeur qu'elles n'ont pas dans tous les autres. Mais d'un autre côté, ne sera-ce pas nous imposer à tous une tâche bien difficile si, suivant un usage respectable et jusqu'à présent respecté, nous entreprenons, moi de vous donner le détail de tous ces lots, et vous d'écouter jusqu'au bout une aussi longue énumération. M'en voudra-t-on si je me contente de signaler les exposants de chaque concours, et si pour le reste je vous dis : allez les examiner, ce n'est pas loin, et l'aspect en vaudra bien le temps que vous y emploierez ?

Le concours des légumes, à Senlis, mérite la première place; c'est celui d'une de nos plus belles industries; nos maraîchers y étaient représentées par MM. Barré Cosson, Lépine; M. Falluel de Monchy St-Eloi et M. Rayon qui vient de mettre en culture les étangs d'Ognon, leur disputaient la palme, et M. Maupas, de Moru, exposait à côté les produits d'une culture spéciale de graines déjà plusieurs fois récompensée. Les jardiniers bourgeois ou amateurs y luttaient au nombre de neuf, MM. Tassin, Deslandes, Gaudefroy d'Auger-St-Vincent, Désiré Bourset,

Paulmier de Plailly, Louis Charles de Vineuil, Leroy de Barberie, Coutard de Versigny, Fay de Betz, jaloux de montrer que sur tons les points de notre arrondissement la culture du potager est également bien entendue.

Dans le concours de fruits, nous voyons d'une part MM. Falluel, Vilcot, pépiniériste à Rosoy en Brie, Joffroy de Thomery, et Lépine déjà signalé pour ses légumes; de l'autre MM. Paulmier, Fay, Testard du château d'Ognon, Cuvillier père, successeur de notre professeur à St-Vincent, Gaëtan Laudigeois, Coutard, Bruxelles, Deslandes, Gaudefroy, Fortin de St-Leu-d'Esserent, Tassin, Louis Charles, Béry de Chamant, Cabot, Letuppe, Bourset (Emile), tout le ban et l'arrière-ban de nos jardiniers et de nos amateurs, descendus dans cette lice en si grand nombre, que neuf médailles, dont deux en or, n'ont pas suffi pour récompenser tous les méritants.

Dix exposants avaient apporté des fleurs, et comme l'exiguité du local de l'Exposition avait forcé de ne les recevoir qu'à l'état de fleurs coupées, elles avaient pris, au gré du caprice de chacun, les formes les plus variées et les plus inattendues. Nul ne pouvait mieux et plus sûrement que nos Dames Patronnesses distinguer le vrai mérite de cette exposition, qui consistait dans la grâce et le bon goût, et le Jury s'effaçant devant elles, leur a laissé le soin d'attribuer la médaille d'or dont elles avaient fait don à la société; MM. Doucet, Lecocq-Dumesnil de la Chapelle en Serval, Mézard de Rueil, Geoffroy de Thomery, Sturbe de St-Maur, Tassin, Deslandes, Louis-Charles, Fortin, Béry, se disputaient cette flatteuse récompense.

Enfin les arts horticoles avaient quatorze représentants : M. Ozanne avait apporté une serre hollandaise fort appréciée, M. Tierce des arrosoirs, M. Péan des plans de jardins dont plusieurs déjà exécutés ont été visités sur place par plusieurs d'entre nous, MM. Hardivillé et Famin de la coutellerie horticole, M. Bouflet des cordages sulfatés, M. Noché des poteries; M. Liaisin, de Précy, un châssis de coffre perfectionné destiné à la Société pour son jardin, M. Collard des suspensions et corbeilles en laiton, ouvrage de fantaisie qui lui a valu les compliments du jury, et M. Prévôt, de la Chapelle-en-Serval, deux bouteilles d'un vin qui, récolté si près de Senlis, fait l'éloge des soins donnés à la vigne qui l'a produit. MM. les jurés ont voulu que huit médailles fussent attribuées à ces utiles auxiliaires du jardinage, dont la mission est de mettre à la portée des travailleurs progressistes les perfectionnements de l'industrie; mais jaloux de ne les distribuer qu'à bon escient, il a renvoyé à l'étude de la Société la cire à greffer de M. Bert, les raidisseurs de MM. Laffineur et Testard, et l'essence végétophile exposée par M. Bontemps, pour être examinés et essayés dans le sein du Comité spécial des arts horticoles.

J'espère n'avoir oublié aucun de ceux qui ont tenu à honneur de concourir à cette fête de toutes les branches de l'horticulture, et pourtant je me vois obligé de réclamer de vous quelques instants de votre bienveillante attention; le bureau de la Société a cru devoir profiter de la solennité de ce jour pour distribuer les médailles décernées par la Commission des visites des jardins, et dont M. Bruiet,

son secrétaire, va vous donner communication à la fin de la séance; de plus, pour la première, mais non pas pour la dernière fois, nous l'espérons, la Société va avoir la satisfaction de récompenser les longs et loyaux services de plusieurs de ses membres, restés pendant plus de dix années dans la même maison. Je n'ajouterai rien à ce que M. de Maricourt, notre vice-président, vient de vous dire de si vrai et de si bien senti; mais je ne puis m'empêcher de vous faire observer que ces médailles honorent presque autant le maître que le jardinier qui les reçoit, et qu'à l'époque où nous vivons, époque de doute et d'incertitudes, où la Société toute entière semble chercher la voie nouvelle qui doit la transformer, aspirant avidement après l'égalité sans s'occuper peut-être assez des moyens de l'obtenir, il y a là des deux parts un exemple remarquable des sacrifices nécessaires pour arriver à la pratique honnête de l'association qui seule peut nous permettre un jour d'établir la véritable égalité.

Enfin je ne saurais terminer le compte-rendu sommaire de notre exposition, sans signaler à votre reconnaissance l'aide généreuse qui permet à la Société d'horticulture de récompenser dignement ses lauréats. Je vous ai déjà dit que nous devions une médaille d'or à la libéralité de nos Dames patronnesses; LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice nous ont fait don de deux médailles d'or et d'une en argent; S. Ex. M. le Ministre de l'agriculture nous a fait parvenir une médaille d'or. Deux autres médailles d'or ont été données par M. Corbin, conseiller général, et par M. le Dr Pigeaux, membre correspondant; une médaille de vermeil par M. Dupuis, conseiller d'arrondissement; une médaille de vermeil par MM. les Maire et Adjoints de la ville de Senlis; une médaille d'argent par M. Amédée de Caix de Saint-Aymour, et deux médailles de vermeil par le Bureau de la Société. Je serais, j'en suis persuadé, votre fidèle interprète en adressant à tous ces donateurs les plus vifs remerciements; mais je crois répondre encore mieux à vos secrets sentiments à tous, et même à leurs véritables intentions, en leur disant publiquement ici que nous ne croyons pas pouvoir mieux les remercier qu'en prouvant, par nos travaux, par nos succès que nous ne cesserons jamais d'être dignes de leurs encouragements!

PREMIÈRE CATÉGORIE. — LÉGUMES.

Premier concours, entre horticulteurs maraîchers.

Médaille d'or donnée par S. Exc. le Ministre de l'agriculture, à M. Barré, maraîcher à Senlis.

Médaille de vermeil donnée par le Bureau de la Société, à M. Cosson, maraîcher à Senlis.

Médailles d'argent grand module *ex æquo*, à M. Lépine, maraîcher à Villevert, et à M. Falluel, maraîcher à Monchy-Saint-Eloi.

Mention honorable, à M. Rayon, à Ognon.

Deuxième concours. — Culture spéciale de graines.

Médaille d'argent grand module, à M. Maupas, grainetier-cultivateur à Moru.

Troisième concours, entre amateurs et jardiniers bourgeois.

Médaille d'or donnée par S. M. l'Empereur, à M. Tassin, jardinier chez madame la baronne de Navry, au château de la Victoire.

Médaille d'or donnée par M. le docteur Pigeaux, à M. Deslandes, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie, pour la réunion de ses légumes, de ses ananas, et de plantes alimentaires d'introduction nouvelle.

Médaille de vermeil donnée par le Bureau de la Société, à M. Gaudefroy, jardinier chez M. Bonnel de Longchamp, à Auger-Saint-Vincent.

Médaille d'argent donnée par M. de Caix de St-Aymour, à M. Bourset (Désiré), jardinier chez madame Bonneau de Launoy, à Villemétrie.

Mention très honorable, à M. Leroy, jardinier chez M. Boucher (Vital), à Barberie.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — FRUITS.

Premier concours, entre horticulteurs marchands.

Médaille de vermeil, à M. Falluel, maraîcher à Monchy-Saint-Eloi.

Médaille d'argent grand module, à M. Vilcot, pépiniériste à Rozoy-en-Brie.

Mention honorable, à M. Joffroy, de Thomery.

Deuxième concours, entre amateurs et jardiniers bourgeois.

Médaille d'or donnée par S. M. l'Impératrice, à M. Paulmier, propriétaire à Plailly.

Médaille d'or donnée par M. Corbin, conseiller général, à M. Fay, jardinier chez M. Roblin, président de la Section de Betz.

Médaille de vermeil, à M. Cuvillier père, jardinier à l'Institution de Saint-Vincent.

Médaille de vermeil, à M. Testard, jardinier chez M. Amédée de Caix de St-Aymour, au château d'Ognon.

Médaille d'argent grand module, à M. Coutard (Louis), jardinier chez madame Lemaire, à Versigny.

Médaille d'argent grand module, à M. Gaëtan Laudigeois, jardinier à Senlis.

Médaille d'argent petit module, à M. Bruxelles, jardinier chez M. Minguet, à Villemétrie.

Médaille d'argent petit module, à M. Deslandes, déjà nommé.

Mentions très honorables, à MM. Bourset (Emile), jardinier chez M. Boucher (Camille), à Barberie, et Charles (Louis), jardinier chez M. Dupré, à Vineuil.

TROISIÈME CATÉGORIE. — FLEURS COUPÉES.

Premier concours, entre horticulteurs marchands.

Médaille d'or donnée par les Dames patronnesses, à M. Doucet, horticulteur à Senlis.

Médaille d'argent de S. M. l'Impératrice, à M. Mézard, horticulteur à Rueil, pour son nouveau Dahlia *Victor Duflot.*

Médaille d'argent grand module, M. Sturbe, horticulteur à St-Maur (Seine).

Médaille d'argent petit module, M. Joffroy, cultivateur à Thomery (Seine-et-Marne.

Deuxième concours, entre amateurs et jardiniers bourgeois.

Médaille de vermeil, M. Lecocq-Dumesnil, propriétaire à La Chapelle-en-Serval.

Médaille d'argent grand module, M. Tassin, déjà nommé.

Médaille d'argent petit module, M. Fortin, jardinier chez M. Bordes, maire de Saint-Leu-d'Esserent.

Médaille d'argent petit module, M. Berry (Auguste), jardinier chez madame la marquise d'Avessens, à Chamant.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — ARTS HORTICOLES.

Médaille de vermeil, M. Ozanne, constructeur de serres à Paris.
Médaille d'argent grand module, M. Hardivillé, coutelier à Paris.
Médaille d'argent grand module, M. Tierce-Bléry, à Beauvais.
Médaille d'argent grand module, M. Armand Péan, à Chantilly.
Médaille d'argent petit module, M. Famin, quincaillier à Senlis.
Médaille d'argent petit module, M. Boufflet, cordier à Senlis.
Médaille d'argent petit module, M. Liaisin, jardinier chez M. Gervais, président de la Section de Précy.
Mention très honorable, M. Noché, faïencier à Senlis.

MÉDAILLES POUR DIX ANS DE SERVICES NON INTERROMPUS DANS LA MÊME MAISON.

1° M. Porcq (Ange-François) est depuis le mois de juillet 1823 au service de M. Vincent, ancien cultivateur à Silly-le-Long. M. Vincent ayant cédé son exploitation à son fils, M. Porcq y est demeuré pendant trois ans, après lesquels M. Vincent père l'a repris avec lui jusqu'à ce jour. Le Comité consultatif, confirmé dans cette pensée par une note confidentielle émanant de M. le Juge de paix du canton de Nanteuil, a considéré ces 45 années passées au service de la même famille comme remplissant les conditions du programme, et décerne à M. Porcq (Ange-François) la médaille de vermeil donnée par M. Dupuis, conseiller d'arrondissement.

2° M. Plé (Constant) est depuis 42 ans gardien et jardinier de la propriété de Valgenceuse; un certificat de madame la comtesse de Junquières, légalisé par M. le Maire de Senlis, en fait foi. Le Comité consultatif a décerné à M. Plé (Constant) la médaille de vermeil donnée par MM. les Maire et Adjoints de la ville de Senlis.

3° M. Berry (Auguste) était jardinier dans la propriété de madame la marquise d'Avessens, à Chamant, depuis 15 mois, à l'époque où madame la marquise l'a achetée, le 1er avril 1843, ce qui constitue près de 28 ans de services dans la même maison; les pièces sont en règle et légalisées par M. le Maire de Chamant; le Comité consultatif décerne à M. Berry (Auguste) une médaille d'argent grand module.

4° M. Dieu (François) est resté comme jardinier au service de madame la baronne Le Pelletier, à Crépy-en-Valois, pendant 25 années consécutives, qui seront terminées au mois de décembre 1869, ainsi que le prouve un certificat dûment légalisé de madame la baronne Le Pelletier. Le Comité consultatif décerne à M. Dieu (François) une médaille d'argent grand module.

5° Une attestation dûment légalisée par M. le Maire de Senlis, et donné par madame la baronne de Navry, au château de la Victoire, prouve que M. Tassin (Jean-Pierre) est entré à son service comme jardinier le 1er septembre 1854, et que depuis ce jour elle n'a eu qu'à se louer de sa probité et de son habileté. Pour ces quinze années révolues, le Comité consultatif décerne à M. Tassin une médaille d'argent petit module.

Enfin, un certificat de M. Laperche, propriétaire au château de St-Sulpice, canton de Nanteuil, certifie que le nommé Mesnil (Germain-Michel) est à son service depuis près de 10 années, et qu'il peut être classé parmi les bons et loyaux serviteurs. En présence du manque de législation, et les conditions du programme n'étant pas

d'ailleurs complètement remplies, le Comité consultatif engage M. Mesnil à se représenter l'année prochaine avec toutes les pièces nécessaires.

Des bravos chaleureux accueillent les noms de tous les lauréats, principalement ceux des derniers, récompensés pour longs et loyaux services, qui viennent recevoir leurs médailles au milieu de salves d'applaudissements plusieurs fois répétées. Après quoi M. le président expose que la Commission permanente des visites de jardins s'est arrangée de façon à terminer ses travaux avant la fin de septembre, et que les médailles qu'elle a accordées vont être distribuées séance tenante, et aussitôt il donne la parole à M. Bruiet, secrétaire de cette Commission, qui donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Pour la troisième fois depuis la formation de la Société, nous assistons à la distribution des récompenses décernées par la Commission des visites, dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur ; nous avons profité de ce que notre travail pouvait être terminé aujourd'hui, pour donner plus d'importance à ce concours, en remettant aux lauréats les médailles qu'ils ont méritées, en présence de nos présidents d'honneur et des amis dévoués à notre œuvre.

Dire la vérité à un homme, c'est vraiment lui rendre un service, la dire à une société c'est un devoir que nous n'hésiterons pas à remplir ; aussi, en vous signalant les bons résultats obtenus, nous vous dirons sincèrement quel a été le côté faible du concours de 1867.

Les visites ont amené comme nous le présumions une très-grande amélioration dans la tenue générale des jardins : partout où nous nous sommes présentés, soit pour faire des visites officielles, soit pour revoir des jardins que nous avions visités autrefois officiellement, nous avons trouvé des progrès réalisés ; c'est à cette émulation et à la vivacité de la lutte de l'année dernière que nous attribuons l'abstention de quelques praticiens émérites au concours de cette année ; à moins, comme nous l'espérons, que le repos ne soit qu'apparent, et ne cache des préparatifs sérieux pour 1870. Nous vous rappelerons donc, messieurs, qu'il n'y a ici ni vainqueurs ni vaincus, mais des émules mettant en pratique pour le bien de tous et leur science et leur talent, et que tel qui n'obtient une année que des éloges, aurait pu dans d'autres circonstances voir ses travaux couronnés par une médaille ; n'hésitez donc pas dans la crainte d'être distancés par un voisin qui, vous le savez, est votre ami, et ne mettez pas, comme cette année, la commission dans la regrettable nécessité de ne pas décerner la médaille d'or.

Si nous n'avons pas cru devoir accorder cette haute récompense, et si la lutte n'a pas été vive dans la floriculture et dans les arts horticoles, il n'en faudrait pas conclure que le concours a été sans mérite, et vous verrez dans le résumé des travaux exécutés dans les jardins dont je vais vous donner la nomenclature que

les médailles de vermeil et d'argent ont été décernées après une étude approfondie du mérite de chacun des concurrents. L'arboriculture a, cette année, les honneurs du premier rang. M. Fay, jardinier chez M. Roblin, propriétaire au château de Betz, dirige un beau et vaste jardin potager dont les plates-bandes et les murs sont garnis d'arbres fruitiers; les poiriers en quenouilles, en obliques, en palmettes y sont bien conduits; un essai de rajeunissement de forts abricotiers, d'après le système de Triel, a parfaitement réussi quant à présent; pour les pêchers, notre professeur M. Dubarle les ayant dirigés lui-même en donnant ses leçons, nous ne pouvions pas les apprécier au point de vue du travail de M. Fay. Nous ne quitterons pas ce jardin, sans vous faire remarquer qu'une des bonnes conditions de succès pour un praticien est de trouver un patron qui comprenne connaisse et aime la science horticole; c'est précisément cet élément de succès que notre lauréat a eu le bonheur de rencontrer en entrant chez M. Roblin, président de la section de Betz. M. Béry, jardinier chez Mlle d'Avessens, a Chamant, dirige avec beaucoup d'intelligence de superbes pêchers en candelabres que nous pouvons recommander à l'attention des amateurs; ses poiriers de même forme, quoique plantés dans un sol ingrat, promettent de répondre aux soins dont ils sont l'objet.

Les jardins cultivés par M. Bunodier, jardinier chez Mme veuve Monnier, à Villers-Saint-Paul, sont fort bien plantés en vignes et en arbres fruitiers; les dépenses d'installation qui ont été faites autrefois, l'ont été avec un art tout particulier qui nécessitait pour la direction des arbres un habile ouvrier; nous pouvons rendre à M. Bunodier cette justice qu'il a bien rempli la mission qui lui était confiée; mais comme tout travail humain a une limite, il ne lui est pas possible de tailler et palisser en temps voulu une aussi grande quantité d'arbres et de ceps de vigne; la commission est convaincue que lorsque son travail sera réduit comme le désire Mme Monnier, nous trouverons des espaliers irréprochables; le vin récolté dans cette propriété est fait par M. Bunodier et prouve qu'avec du travail nous pourrions récolter du bon vin dans notre pays.

Dans la culture potagère, nous avons visité le marais de M. Cosson, de Senlis, qui a obtenu l'année dernière une médaille d'argent; son jardin, malgré le temps défavorable qui a régné pendant l'été qui vient de s'écouler, offrait lors des deux visites que nous lui avons faites l'aspect le plus satisfaisant; les plantes de premier choix y étaient vigoureuses; la contre-plantation donne à ce vaillant champion de l'horticulture le maximum de récolte possible dans un terrain non entièrement consacré à la culture intensive. A Auger-Saint-Marcq, dans la propriété de M. Bonnel de Longchamp, M. Gaudefroy a entrepris la culture maraîchère, et la réussite a couronné ses efforts; actif et intelligent, cet horticulteur aura bien mérité de notre Société, car son exemple sera suivi par ses voisins; et un canton dans lequel cette culture était presque inconnue sera doté bientôt, nous en avons l'espoir, d'une nouvelle source de prospérité.

Chez madame Oudin de Bry, à Macquelines, M. Coutard dirige le potager dans

lequel nous avons remarqué des artichauts qui méritaient de lutter avec ceux de nos maraichers, et le jardin d'ornement qui est fort bien tenu.

Le jardinier du domaine de Villette, M. Jourdain, s'occupe avec succès de la culture des légumes et des fruits ; malheureusement, notre ennemi commun, le man, a exercé dans ses jardins des ravages effrayants ; moins durement traité par ces larves dans la partie ornementale du parc, il a pu nous faire admirer au printemps sa belle collection de roses et à l'automne la bonne végétation de ses balsamines, de ses marguerites et autres plantes annuelles, ce qui l'a fait mettre au même rang que M. Béry, de Chamant, dont nous vous avons déjà signalé le travail en arboriculture. Ce dernier possède une jolie collection de fuschsias, et de grandes et belles corbeilles de géraniums, ce qui n'exclut pas les plantes annuelles.

Dans les arts horticoles, nous avions le regret de n'avoir qu'une demande de visite : M. Péan, architecte-paysagiste à Chantilly, déjà connu par nos sociétaires pour les travaux qu'il a exécutés dans divers parcs, présentait à l'appréciation de la Commission un travail difficile à exécuter heureusement.

Le jardin de M. Dubourg, maire de la Chapelle-en-Serval, est en effet beaucoup plus long que large : M. Péan est sorti victorieux des difficultés qu'il y a rencontrées, la Commission regrette cependant que les allées du potager soient aussi étroites. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de conserver des chemins et des plates-bandes d'une largeur convenable ; bien souvent les propriétaires, en voyant planter un jardin neuf, ne se rendent pas compte des progrès de la végétation, et quelques années plus tard, les arbres viennent gêner la circulation des visiteurs et des travailleurs.

L'année dernière, la Commission accordait les plus grands éloges à M. Bourset (Emile), jardinier chez M. Camille Boucher, de Barberie, et le citait comme un exemple à imiter par ses collègues des fermes ; l'ensemble de ses cultures est très satisfaisant et la tenue de son jardin très bonne ; nous avons trouvé en effet dans le terrain confié à ses soins des arbres bien dirigés, et qui ont retrouvé toute leur végétation, grâce à l'emploi du jus de tabac qui les a débarrassés du tigre qui les rongeait précédemment, des fleurs qui feraient envie à plus d'un jardinier des villes, et des légumes qui, dans l'examen auquel nous nous sommes livrés, nous ont paru assez beaux pour lutter avec ceux de nos maraîchers.

Puisse cet exemple d'un jardin de ferme bien tenu, et produisant dans un espace restreint des fruits, des légumes et des fleurs en abondance, engager les habitants des campagnes à accorder un peu plus d'attention au terrain qui entoure ordinairement leurs habitations, et pourrait être pour eux une source de bénéfice et de saine jouissance. Nous sommes donc heureux de vous annoncer que M. Bourset va recevoir dans un instant la médaille de vermeil que la Commission lui a accordée à l'unanimité.

En dehors des visites dont nous venons de vous donner un trop rapide exposé, nous avons examiné avec le plus grand plaisir le jardin nouvellement planté à

Béthisy par M. Hulbert,un de nos plus zélés sociétaires, celui de M. de Fosseux de Betz qui dans ses moments de loisir dirige avec succès ses arbres fruitiers et a su donner à son parc un aspect charmant, celui de M. Crétenet, dont les rosiers feraient les délices des rosiéristes les plus exigeants ; ces Messieurs s'étaient mis hors concours, ainsi que M. Bruxelles, jardinier chez M. Minguet, qui a transplanté à Villemétrie des arbres fruitiers déjà très-forts et qui ne paraissent pas avoir souffert.

Enfin, nous avions inauguré cette anné un nouveau concours, en offrant aux instituteurs de notre arrondissement qui font partie de notre Société, une ou plusieurs médailles destinées à récompenser la tenue du jardin annexé à leurs écoles; huit instituteurs avaient répondu à notre appel, et nous avons visité leurs jardins dans l'ordre suivant :

Chez M. Boucher, à Baron, nous avons trouvé un petit jardin très proprement tenu, qui, dans un faible espace, renferme tous les légumes de consommation journalière, et dont les murs sont garnis d'arbres fruitiers, et principalement de vignes en bon rapport.

Le jardin de M. Dupontroué, à Versigny, présente un autre aspect, les plantations favorisées par un sol de meilleure qualité y montrent une végétation satisfaisante; l'instituteur en a profité pour établir une petite pépinière d'arbres fruitiers que ses élèves cultivent et greffent sous sa direction, et qui, à la fin de chaque année, leur sont donnés en récompense, ce qui amène ce double résultat de familiariser les enfants avec l'arboriculture et de répandre les bonnes variétés de fruits dans le pays.

A Nanteuil, M. Jourdain consacre son très-petit terrain à la culture presque exclusive de la vigne et sait en tirer un produit satisfaisant.

L'instituteur de Plailly, M. Carpentier, a depuis longues années consacré ses loisirs à la culture d'arbres fruitiers; son jardin, planté presque tout entier de ses mains, prouve par l'abondance de ses produits la bonne qualité du sol et l'intelligence de celui qui les dirige ; d'ailleurs, toutes les branches de l'horticulture lui sont familières, aussi ses légumes sont d'une végétation remarquable; il serait à désirer que ses collègues l'imitent et recommandent aux enfants de ne pas détruire les oiseaux si utiles pour la destruction des chenilles et autres insectes nuisibles.

Aux heures de récréation, M. Meunier, de Pont-Sainte-Maxence, conduit les plus âgés de ses élèves dans un jardin que la commune vient de mettre à sa disposition et qu'il leur fait cultiver sous ses yeux ; cette méthode continuée avec persévérance ne pourra amener que de bons résultats. M. Lefèvre, d'Ognon, passionné pour l'arboriculture, vient de faire une plantation dans un jardin neuf, c'est un bon exemple qu'il serait bon de suivre, car c'est du jardin de l'école que doivent sortir, pour se répandre partout, les bonnes variétés de fruits peu connues.

A Thury-en-Valois, M. Lane se prépare à mettre en pratique les idées que nous

avons vu appliquer à Versigny ; il a commencé l'établissement d'une pépinière et il compte intéresser ses élèves à ses cultures en leur donnant une part dans ses travaux et en leur distribuant les arbres pour récompense.

La commune de Boran, qu'il serait bon de voir imiter, a joint à son école un jardin neuf planté dans de bonnes conditions et dans lequel rien n'a été négligé, et bientôt, grâce aux soins donnés par M. Lefèvre, les enfants pourront y puiser de bons principes de culture.

La bienveillante réception qui a été faite à la Commission dans toutes les localités où elle s'est rendue, prouve le grand intérêt que les sociétaires portent à ce concours de visites, et avant de cesser nos fonctions, nous leur adressons nos sincères remerciements, et formons le vœu de les voir obtenir prochainement des médailles supérieures à celles qu'ils vont recevoir ainsi qu'il suit :

Médaille d'ensemble.

Médaille de vermeil pour l'ensemble de ses cultures, à M. Bourset (Emile), jardinier chez M. Camille Boucher, à Barberie.

Arboriculture.

Médaille de vermeil, à M. Fay, jardinier chez M. Roblin fils, président de la Section de Betz.

Médaille d'argent grand module, à M. Béry (Auguste), jardinier chez madame la marquise d'Avessens, à Chamant.

Médaille d'argent petit module, à M. Bunodier (Georges), jardinier chez madame veuve Monnier, à Villers-St-Paul.

Culture potagère.

Médaille de vermeil, à M. Cosson, jardinier à Senlis.

Médaille d'argent, à M. Gaudefroy, jardinier chez M. Bonnel de Longchamp, à Auger-St-Marc.

Floriculture.

Médailles d'argent *ex æquo*, à MM. Jourdain père, jardinier au château de Villette, et Béry (Auguste), chez madame la marquise d'Avessens.

Arts horticoles.

Médaille d'argent, à M. Armand Péan, architecte-paysagiste à Chantilly.

Jardins d'Instituteurs.

Médaille d'argent grand module, à M. Carpentier, instituteur à Plailly.

Médailles d'argent petit module *ex æquo*, à MM. Dupontroué, instituteur à Versigny, et Boucher, instituteur à Baron.

La remise de ces médailles, faite au milieu des applaudissements, termine la cérémonie ; la séance est levée à quatre heures et demie, et les assistants se retirent pendant une dernière fanfare des dévoués musiciens de Senlis.

Procès-verbal de la séance du 3 Octobre 1869.

Présidence de M. Vatin.

La séance est ouverte à 2 heures 30 minutes. Le procès-verbal est adopté sans observations. Quatre membres présentés dans la séance du 5 septembre sont admis par un vote unanime.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Cosson, un lot de *Tomates* anglaises (variété introduite par M. Deslande, jardinier à Villemétrie), un panier d'*Epinards* ronds de Hollande, des *Scaroles* vertes maraîchères, de la *Chicorée* fine de Rouen, des *Cornichons* verts, des *Choux* de Bruxelles, des *Choux-fleurs* gros salomon, un *Chou* de Milan gros des Vertus du poids de 10 kilogrammes, des *Artichauts* de Laon, du *Céleri* plein blanc, des *Navets* demi-longs de Crécy, des *Carottes* nantaises, des *Poireaux* demi-longs de Rouen, et un melon *Cantaloup*. — Mention très-honorable.

2° Par M. Thirion, trois *Choux-fleurs* demi-durs et un *Giromon* bonnet de turc. — Remerciements,

3° Par M. Deslandes, jardinier à Villemétrie, six variétés de *Coléus*. — Mention honorable.

4° Par M. Bruxelles, jardinier chez M. Minguet, à Senlis, une corbeille de *Poires*, 30 variétés. — Mention très-honorable.

5° Par M. Gaëtan Laudigeois, jardinier à Senlis, 32 variétés de *Poires* et *Pommes*. — Mention honorable.

6° Par M. Philibert, propriétaire à Senlis, un lot de *Poires*. — Mention simple.

7° Par M. Vinet, propriétaire à Villemétrie, un lot de *Pêches* provenant de semis. — Remerciements.

8° Le *Sécateur* présenté par M. Hardivillé coutelier à Paris, dans la séance du 1er août dernier, avec le rapport de MM. Tassin et Deslandes, délégués par le Comité des arts horticoles pour expérimenter cet outil. Le rapport dit que les ressorts en fer sont doux et plus solides que ceux qu'ils ont essayés jusqu'à ce jour et conclut en proposant une mention *très honorable*, qui lui est accordée.

9° Un *Cueille-fruits* du même sociétaire, avec rapport des mêmes experts : ce cueille-fruits garni d'un filet, peut avoir quelqu'utilité pour faire la récolte sur les branches extérieures des arbres, mais ne pourrait être employé pour recueillir les fruits situés sur les faces internes des branches. — Remerciements.

M. le Secrétaire-général donne connaissance de la correspondance, qui contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Sous-préfet de Senlis, président d'honneur de la Société, annonçant qu'il accepte l'invitation qui lui a été adressée par M. le Président pour la distribution des récompenses.

2° Une lettre de M. Chalmin, adjoint au maire de la ville de Senlis, annonçant qu'il regrette de ne pouvoir assister à la distribution des médailles.

3° Une autre lettre de M. de Longpérier, président du Comité archéologique exprimant semblables regrets.

4e Lettres de M. Chartier, président de la Société musicale de Senlis et de M. Marin, président d'honneur de la section d'horticulture de Pont-Sainte-Maxence, annonçant qu'ils seront privés du plaisir d'assister à notre fête du 26 septembre.

5° Lettre de M. Corbin, conseiller général et président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis, annonçant qu'il se rendra à l'invitation qui lui a été adressée d'assister à la distribution des récompenses,et qu'il offre à cette occasion une médaille d'or qui sera décernée par le Jury.

6° Lettre de M. Amédée de Caix de Saint-Aymour, propriétaire au château d'Ognon, par laquelle il offre à la Société une médaille d'argent pour l'exposition.

7° Lettre de M. Charles Van-den-Heede, secrétaire général du Cercle horticole de Lille, donnant avis de la nomination de son frère M. Adolphe Van-den-Heede, comme membre du Jury de l'exposition d'horticulture de Senlis.

8° Lettre du même correspondant, annonçant que retenu par les suites d'un accident, M. Adolphe Van-den-Heede ne pourra remplir les fonctions qui lui avaient été confiées par le Cercle horticole de Lille.

9° Lettres de MM. les Présidents des Sociétés d'horticulture de Soissons, de Montmorency et Chauny, annonçant la désignation de jurés pour notre exposition du 25 septembre.

10° Lettre de M. Adolphe Van-den-Heede, membre correspondant, faisant observer que c'est par erreur que le don des deux volumes de M. de Puydt lui a été attribué, et que c'est son frère M. Charles Van-den-Heed qui est l'auteur de cet envoi.

11° Lettres de MM. Griffé, délégué de la Section de Chambly et de M. Daumalle, délégué de la Section de Pont, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

12° Lettre de M. le Président de la section d'Arsy, dépendant de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Compiègne, demandant la nomination d'un juré pour l'exposition qui a eu lieu dans ce pays les 25, 26 et 27 septembre; vu la coïncidence de cette exposition avec celle de notre Société, M. Bruiet, secrétaire, a répondu au nom du Bureau que nous ne pouvions accepter l'honneur qui nous était fait.

13° Lettre de M. Lemaire, instituteur à Rouvres, qui regrette de ne pouvoir prendre part à notre exposition et adresse à M. le Secrétaire général copie d'un article en date du 10 germinal an XIII (mars 1805) sur la manière de multiplier les arbres fruitiers par le moyen des boutures, par M. François Goutelongue, horticulteur à Alan (Haute-Garonne). M. Thirion répond que les moyens indiqués sont peu certains; chacun du reste pourra en faire l'expérience, en prenant connaissance dudit article inséré dans le prochain Bulletin.

14° Une note de M. Billois, instituteur à Mareuil-sur-Ourcq, recommandant de pincer la vigne au-dessus de la grappe, peu de temps après son apparition, dans le but d'avancer l'époque de la maturité du raisin.

15° Le compte-rendu de l'exposition de Liancourt, le 16 septembre, par M. Barré, jardinier à Senlis, délégué de la Société pour y remplir les fonctions de juré.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau les procès-verbaux des dernières séances des Sections de la Société, et annonce que des récompenses ont été décernées à Liancourt à deux de nos collègues pour les apports qu'ils avaient fait à cette exposition, soit : une médaille d'or à M. Chantrier, horticulteur à Mortefontaine, pour son lot de Conifères.

Et une mention honorable à M. Péan, architecte-paysagiste à Chantilly, pour ses plans de jardin.

Des remerciements sont votés par acclamations aux personnes ci-dessous désignées pour donation de médailles, à l'occasion de l'exposition faite les 25, 26 et 27 septembre par la Société.

Sa Majesté l'Empereur, médaille d'or ;
Sa Majesté l'Impératrice, médailles d'or et d'argent ;
Son Altesse le Prince impérial, médaille d'argent ;
Les Dames patronnesses, médaille d'or ;
M. Corbin, conseiller général médaille d'or ;
M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, médaille d'or ;
MM. les Maire et Adjoints de la ville de Senlis, médaille de vermeil ;
M. Dupuis, conseiller d'arrondissement, médaille de vermeil ;
Le Bureau de la Société, médailles de vermeil ;
M. Amédée de Caix de Saint-Aymour, médaille d'argent ;
Un anonyme, médaille de vermeil.

Des remerciements sont également adressés aux personnes dont les noms suivent, pour l'offre par elles faites à la Commission de l'exposition, d'abandonner les lots qu'elles avaient exposés, pour la vente en être faite au profit des pauvres de la ville, ce sont :

MM. Fay, jardinier chez M. Roblin à Betz ;
Laudigeois (Gaëtan), jardinier à Senlis ;
Tassin, jardinier au château de la Victoire ;
Deslandes, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie ;
Bourset, jardinier chez madame Bonneau, id. ;
Cosson, jardinier-maraîcher à Senlis ;
Lépine, id. id. ;
Barré, id. id. ;
Thirion, cultivateur à Villevert ;
Pigeaux (docteur) à Paris ;
Coutard, jardinier à Versigny ;

MM. Leroy, jardinier à Barberie;
Paulmier, propriétaire à Bertrandfosse;
Fortin, jardinier à Saint-Leu-d'Esserent;
Joffroy, horticulteur à Thomery.

Le produit de la vente a été versé entre les mains de M. le Receveur du Bureau de bienfaisance par les soins de M. Ballédent, commissaire-priseur qui, heureux de s'associer à une bonne œuvre, avait offert spontanément de prêter gratuitement le concours de son ministère.

La Société vote également des remerciements à MM. les membres de la Société musicale, qui ont bien voulu embellir la cérémonie de la distribution des récompenses, en faisant entendre les plus beaux morceaux de leur répertoire, et à M. Lecoq-Dumesnil, horticulteur amateur, qui a fait don à notre jardin de Dahlias magnifiques, et enfin aux membres de la Commission de l'exposition, ainsi qu'aux sociétaires zélés qui ont rempli avec tant de convenance le rôle difficile de commissaires.

Les bulletins et journaux des Sociétés correspondantes sont déposés sur le bureau par M. le Secrétaire général, qui en fait de vive voix l'analyse, qui donne lieu aux observations suivantes :

Au sujet de la conservation des *Flageolets* dans leur état naturel, M. Laudigeois affirme avoir employé avec succès ce procédé depuis trois ans, et M. Bourset (Désiré) ajoute que c'est à cette méthode qu'est dû le plant de nuance verdâtre que les grainiers vendent souvent comme une variété particulière, mais dont au surplus la germination se fait tout aussi bien que celle des grains blancs. M. Thirion rappelle que depuis longtemps déjà les agronomes recommandent de couper le blé sur son vert pour obtenir un grain de meilleure qualité pour la mouture, tout en reconnaissant néanmoins qu'il est alors moins bon pour la semence. M. Lecoq-Dumesnil dit que pour ce qui est des dahlias, il n'a pu arriver à un bon résultat en provoquant la fin de la maturation de leurs graines alors qu'il avait plongé dans l'eau les pédoncules des fleurs qui n'avaient pu complètement mûrir; il annonce qu'il se charge de faire une expérience sur la conservation des flageolets à l'état vert, et d'en communiquer les résultats à la Société. Incidemment, M. le Président demande à ce que la Société se prononce sur la valeur relative de la plantation hâtive ou tardive de la pomme de terre; il annonce en connaître qui, plantées au mois de juillet dernier, ont fort belle apparence aujourd'hui. M. Thirion répond que, suivant l'opinion la plus généralement admise, c'est en cessant de se conformer aux lois naturelles que l'on a amené la dégénérescence de ce végétal; la plantation automnale est évidemment la plus rationnelle; mais il faut à cause de la gelée qu'elle soit très profonde, et dans les terrains frais les tubercules sont sujets à pourrir pendant l'hiver; aussi la plantation faite de bonne heure, c'est-à-dire dès le mois de février, paraît être dans la pratique celle qui a réuni le plus d'adhérents. L'assemblée tout entière paraît approuver cette opinion.

Une question plus grave est soulevée par la lecture d'un article du Journal de l'agriculture, dans lequel un membre de la section de Villers-Cotterets, dépendant de la Société d'horticulture de Soissons, est désigné comme ayant découvert un *moyen infaillible et peu coûteux de détruire les vers blancs;* ce jardinier nommé Jacquemin, âgé de soixante-neuf ans, est prêt à livrer son secret au public horticole, mais pourtant il désirerait en retirer un profit suffisant pour assurer l'existence de ses derniers jours. M. Thirion propose de renvoyer à l'étude du Comité consultatif la question de savoir si la Société tout entière ne devrait pas contribuer pour une certaine somme à la vulgarisation de ce secret important. M. le Président fait observer que bien souvent déjà de soi-disant inventeurs ont mis en avant pour le même objet des secrets qui n'ont pas résisté à des expériences bien faites. M. Lecoq-Dumesnil, en sa qualité de membre du Conseil d'administration de la Société impériale et centrale, se charge de lui proposer l'étude de cette question, de façon à provoquer une décision à laquelle pourraient se rallier toutes les autres Sociétés d'horticulture. M. le Secrétaire-général donne lecture d'un article du même journal, dans lequel les plantations *d'ailante glanduleux ou vernis du Japon* sont fortement recommandées en raison de l'incorruptibilité bien constatée de son bois dont le goût amer éloigne les attaques de tous les insectes. A ce propos, M. de Maricourt donne les explications suivantes :

Indépendamment de ses qualités comme bois, l'ailante glanduleux a la propriété de remplacer le mûrier en nourrissant certains vers à soie. Notamment, le *Bombyx Cynthia*, originaire de Chine, produit cette soie rugueuse grise et terne au premier aspect, mais parfaitement solide, qui fournit la matière des vêtements employés par les Chinois de la classe ouvrière; elle remplace avantageusement nos blouses de toile, dure plus et coûte moins. La Société d'acclimatation s'occupe du bombyx cynthia, et quelques particuliers l'ont suivie dans cette voie.

M. de Maricourt cite l'exemple de M. Henri Givelot, manufacturier à Reims, et propriétaire du château de Flamboies, dans les environs de Provins, qui depuis 6 ou 7 ans s'occupe de la culture de l'ailante et de l'élevage du bombyx cynthia.

A travers beaucoup de tâtonnements et de mécomptes, M. Givelot est arrivé, par une expérience obtenue à force de patiente persévérance, à pouvoir affirmer que la soie du ver chinois sera prochainement une nouvelle source de richesse pour notre pays. M. Givelot a consigné le résultat de ses essais dans un ouvrage fort intéressant, que M. de Maricourt se fait un plaisir de prêter à ceux de nos collègues qui seraient curieux de le consulter.

M. Bruiet, secrétaire, donne communication des décisions du Comité consultatif prises dans la réunion du matin de ce jour. — Le Comité a chargé M. le Secrétaire-général de réorganiser les conférences horticoles à partir du mois de novembre prochain. — Le Comité a examiné les comptes de la Commission de l'exposition, et lui a voté des remerciements en constatant qu'une économie avait été faite sur la somme mise à sa disposition. Les Secrétaires des Comités font leurs rapports sur les objets déposés sur le bureau, et M. Bruiet lit les noms de

vingt-six personnes présentées pour faire partie de la Société. La séance est levée à 4 heures 30 minutes.

Membres admis dans la séance du 5 Octobre.

MM. Cuvillier fils, jardinier chez Mme de Parseval, présenté par MM. Cuvillier père et Thirion.

Moreau, aide-jardinier chez M. Péan, à Chantilly, par MM. Péan et Thirion.

Normand (Achille), propriétaire, boulevard Beaumarchais, 68, à Paris, par MM. Bedeau et Lefranc.

Testard (Auguste), jardinier chez M. Amédée de Caix de Saint-Aymour, à Ognon, par MM. de Caix et Thirion.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 26 AOUT 1869. — PRÉSIDENCE DE M. PETIT.

La séance est ouverte à 2 h. 45 m.—Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le projet d'organisation d'une confrérie de St-Fiacre dans la ville de Chantilly est ajourné à l'année prochaine.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau : *Poires* William, par M. Durand Ferdinand, propriétaire à Apremont (mention honorable) ; et par M. Charles Louis, jardinier, chez M. Dupré, à Vineuil, un *Géranium* double, *Raisins* muscat, de la Madeleine, et Chasselas, *Pommes*, *Pêches*, *Poires* William, *Navets*, *Salades*, *Figues* et une collection de *Reine-Marguerite*. — Mention honorable.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1869. — PRÉSIDENCE DE M.

Les apports suivants avaient été déposés sur le bureau :

1° Par M. Brossier, jardinier chez M. Petit, un *Ananas* Montserrat. — Mention honorable.

2° Par M. Péan : quatre *plans* de jardin. — Mention honorable.

3° Par M. Durand, propriétaire à Apremont : *Poires* de Beurré-Diel et Duchesse. — Mention honorable.

4° Par M. Louis Charles, jardinier chez M. Dupré, à Vineuil : *Poires* Beurré-Diel, Belle-Angevine, Duchesse, *Melon* prescott à fond blanc, *Oignons* blancs et *Oignons* des Vertus. — Mention honorable.

Section de Pont-Ste-Maxence.

SÉANCE DU 22 AOUT 1869.—PRÉSIDENCE DE M. LECLERCQ.

Le procès verbal est adopté sans opposition. — Un membre nouveau est admis et un autre est présenté.

Membre admis dans la séance du 22 Août.

M. Dubois fils, aux Ageux, présenté par MM. Palmer et Gilquin.

Section de Précy-sur-Oise.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1869. — PRÉSIDENCE DE M.

La séance est ouverte à deux heures. — Deux membres nouveaux sont admis. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Liaisin-Bienfait, jardinier à Précy : 12 variétés de *Haricots*. 10 variétés de *Cucurbitacés*, un *Chou* Milan de Norwége, *Tomates* et *Piments*, 16 variétés de *Reine-Marguerite*, 14 variétés de *Dahlias*, une *Chicorée* frisée de Meaux, une *Chicorée* frisée de Picpus, un *Nicandra* physaloïde.—Mention très honorable.

2° Par M. Charpentier Louis, propriétaire à Précy : 12 variétés de *Balsamines*, *Poires* bon chrétien William, Louise-Bonne, Beurré-Diel, Beurré d'Aremberg. — Mention honorable.

3° Par M. Sézille Désiré, jardinier, à Précy : un *Melon* prescott fond blanc, quatre variétés de *Poires*, 2 variétés de *Pêches* de plein-vent, une botte de *Cresson*, une autre de *Radis roses* à bouts blancs, *Haricots* verts, *Haricots* blancs, *Chicorée* fine de Rouen, *Chicorée* large de Ruffec et *Scarole*. — Mention très honorable.

Membres admis dans la séance du 9 Septembre.

MM. Gaillard (Jules), propriétaire à Précy, présenté par MM. Gervais et Mennessier.

Fortin (Alexandre), jardinier chez M. Schultz, propriétaire à Précy, par les mêmes.

Section de Béthisy.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LECLERCQ.

La séance est ouverte à 3 heures. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Soupply, *Poires* Crassane, Duchesse, *Pommes* de Reinette de Hollande, *Céleri* turc, 16 variétés de *Pétunias* de semis, *Célosia* cristata, *Coqueret* comestible, *Bouquet* monté, comprenant 15 variété de *Verveines* de semis. — Mention très-honorable.

2° Par M. Turlin, *Carottes* hâtives demi-longues, *Salsifis* blancs, *Poireaux* de

Rouen, 7 variétés de *Poires*, *Pommes* Reinette. — Mention très-honorable.

3° Par M. Pinta, 2 *Artichauts* de Laon, *Chou-fleur*, *Tomates*, *Pêches* Reine des vergers, *Chasselas* blanc, gris, 3 variétés de *Poires*, *Prunes* Reine-Claude de Bavay. — Mention très-honorable.

4° Par M. Leclerc, graines de *Pivoines* à fleurs roses. — Remerciements.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Journal de la Société impériale et centrale de France. — M. Vavin signale une observation qu'il a faite *sur la germination des graines*, d'où il paraîtrait résulter que *celles trempées pendant une heure dans l'alcool* pur germeraient beaucoup plus promptement que celles qui ne sont pas soumises à cette immersion préparatoire, et il ajoute que, au moment présent, les plantes venues de graines soumises à l'action de l'alcool sont beaucoup plus développées que les autres.

Journal de l'agriculture. — Des expériences faites par M. Cordier, sous-directeur de la ferme-école de Saint-Remy (Haute-Saône), il résulte qu'en quatre jours une *taupe* enfermée dans une boîte aurait mangé *cent trente-deux vers blancs et deux cent cinquante lombrics.* Présumant que la taupe était morte de faim le quatrième jour, M. Cordier recommence l'expérience, place une taupe dans une grande boîte renfermant du sable sec et des plantes qu'elle est accusée de manger; ce petit animal ne touche pas aux plantes et en douze jours il consomme *cinq cent quarante lombrics et huit cent soixante-douze vers blancs*, le treizième jour il se porte très bien et a augmenté de grosseur; la conclusion tirée naturellement par l'expérimentateur est que les taupes mangent *les vers blancs* avec plaisir lors qu'elles ne trouvent pas des lombrics en quantité suffisante pour satisfaire leur formidable appétit.

Bulletin de la Société d'horticulture et de botanique de Beauvais. — M. Delaville, jardinier-professeur, indique un moyen d'utiliser les poires de William et qui pourrait s'appliquer à beaucoup d'autres espèces d'une maturité trop prompte, il conseille de suivre l'exemple de M. Levasseur, économe du grand séminaire de Beauvais, qui, au moment de la récolte, soumet *ces fruits à l'action de la chaleur d'un four*, ce qui lui permet de les conserver et d'en faire pendant l'hiver d'excellentes compotes.

Ce journal reproduit le moyen employé par M. Bouchet, jardinier en chef du palais de Fontainebleau, pour se procurer d'excellents haricots pour l'hiver. Il espace ses touffes de *haricots flageolets* de 50 centimètres pour favoriser le développement des plantes, et dès que les premières gousses formées commencent à se ramollir et vont passer du vert au jaunâtre, il arrache toutes ses touffes, les accroche par les racines à l'exposition du nord, et à l'automne il recueille des grains d'un goût particulier et d'une finesse exquise et que dans le courant de l'hiver on croirait frais cueillis.

Senlis. — Imprimerie et Lithographie de Madame veuve Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance solennelle de distribution des récompenses du 26 septembre 1869 217
Procès-verbal de la séance du 3 Octobre 1869 233
Membres admis dans la séance du 3 Octobre 238
Section de Chantilly. — Séance du 26 Août 1869. 238
— Séance du 23 Septembre 1869. . . 238
Section de Pont. — Séance du 22 Août 1869. 239
Section de Précy-sur-Oise. — Séance du 9 Septembre 1869 . 239
Section de Béthisy. — Séance du 18 Septembre 1869 . . . 239
Extraits de la correspondance 240

Ordre du jour de la séance du 7 Novembre 1869.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.

A 2 h., réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 3 Octobre.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Comité consultatif.

Réorganisation des Conférences horticoles.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

Loterie de graines diverses provenant du Jardin de la Société.

A 10 h. du matin, leçon d'horticulture dans le jardin de la Société.

Bibliothèque.

La Bibliothèque de la Société est ouverte tous les jours de séance, de 1 h. à 2 h., dans la salle du Comité d'arboriculture. M. le Bibliothécaire confiera à chaque Sociétaire les livres dont il aura besoin, sur un récépissé signé de lui, et à la charge de les rendre en bon état à la séance suivante.

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1869.

PLANTATIONS. — CHOIX DES VARIÉTÉS. — HIVERNAGE DES LÉGUMES.

Jeudi 4 : Leçon à Silly-le-Long, à 9 heures du matin.
Séance à Ermenonville, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 7 : Leçon à Senlis, à 10 h. du matin, dans le jardin de la Société. — A 2 h. de l'après-midi, SÉANCE GÉNÉRALE.

Mardi 9 : Leçon à Boran, à 9 heures du matin.
Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 11 : Leçon à Montataire, à 9 heures du matin.
Séance à Précy-sur-Oise, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 14 : Séance à Baron, à 8 heures du matin. — Leçon après la séance.
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 15 : Leçon à Thury-en-Valois, à 9 h. du matin.
Séance à Betz, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 18 : Leçon à Fleurines, à 8 heures du matin.
Séance à Béthisy, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 21 : Leçon à Morienval, à 8 h. du matin.
Leçon à Crépy, 12 h. 1/2. — Séance après la leçon.

Jeudi 25 : Leçon à La Chaussée de Gouvieux, à 9 h. matin.
Séance à Chantilly, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 28 : Leçon à Creil, à 9 heures du matin. — Séance à 2 heures de l'après-midi.
Séance à Pont-Ste-Maxence, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse.